

Le répartiteur de chauffage

Copropriété & Habitat Social

Le répartiteur de frais de chauffage, également connu sous le nom de répartiteur de frais de chaleur, permet de déterminer la consommation de chauffage de chaque logement, en mesurant la température de chaque radiateur en continu.

CONSEIL PERSONNALISÉ ET GRATUIT AVEC UN EXPERT >

L'étude ADEME

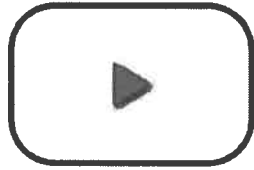
Évolutions des consommations d'énergie avant/ après l'individualisation des frais de chauffage

-15%

L'étude statistique ADEME 2018 a montré que les évolutions de consommations d'énergie avant/ après la pose d'IFC se situent en moyenne autour de - 15% (les évolutions médianes vont de -9% à -25 %).

4.000

L'étude statistique ADEME 2018 a été réalisée sur plus de 4000 logements.



Avec la loi sur la transition énergétique, les **immeubles** dotés d'un **chauffage collectif** doivent s'équiper de compteurs individuels de chauffage (répartiteur de frais de chauffage ou compteur d'énergie thermique selon le système de chauffage).

Après la mise en place de l'individualisation des frais de chauffage dans un immeuble, on observe en moyenne 20% d'économies sur la facture de chauffage.

Le **répartiteur** est un appareil homologué qui répond aux exigences de la loi. Il est reconnu comme outil de mesure par le Laboratoire National de Métrologie et d'Essai.

4 gestes qui vont vous faire réduire votre consommation de chauffage

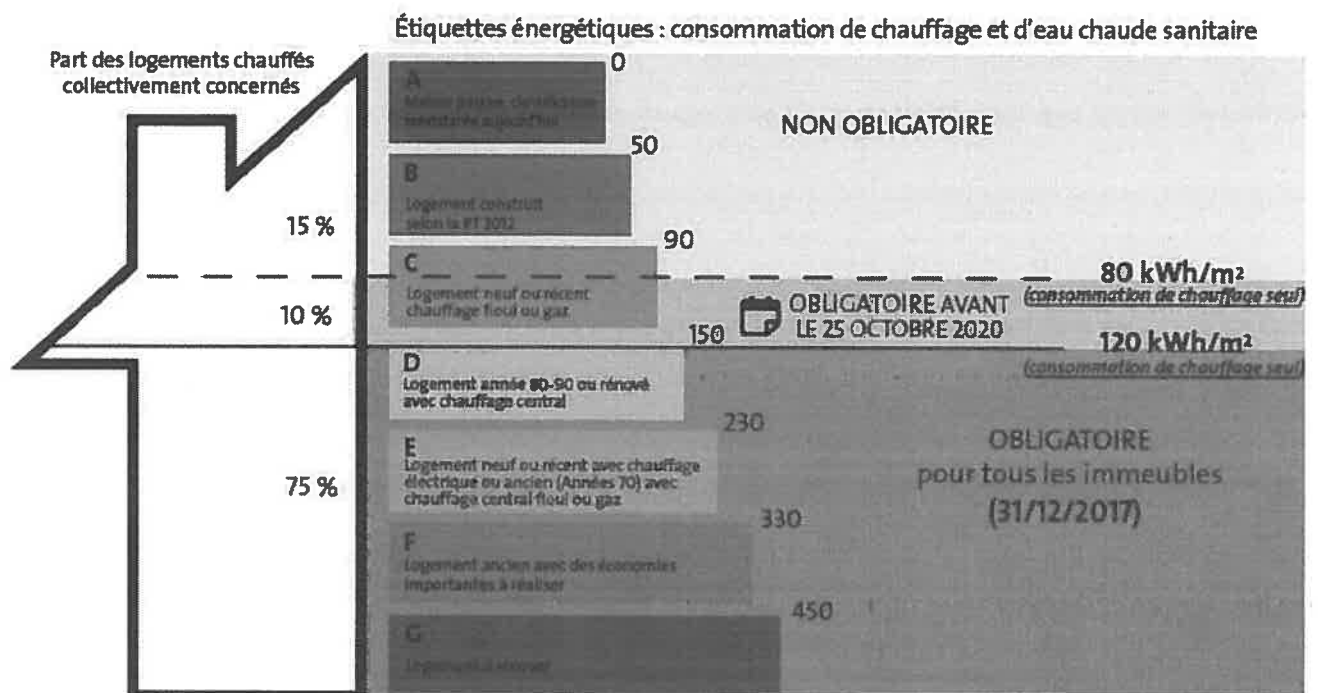
4 gestes qui vont vous faire réduire votre consommation de chauffage

Aérer son logement	∨
Absence dans la journée	∨
La nuit	∨
Je module la température en fonction de chaque pièce	∨



Individualisation des frais de chauffage

Quels sont les immeubles concernés ? Arrêté du 6 septembre 2019



Loi ELAN, quels sont les immeubles concernés par l'individualisation des frais de chauffage ?

Un seuil de rentabilité fixé à 80 kWh/m²/an :

Individualisation immédiate si consommation > 120 kWh/m²/an

Individualisation avant le 25 octobre 2020 si consommation < 120 kWh/m²/an

Pas d'individualisation nécessaire si consommation < 80 kWh/m²/an

En conclusion les immeubles avec l'étiquette énergétique G, F, E, D et la partie haute du C ont l'obligation d'individualiser le chauffage collectif. Les immeubles avec l'étiquette énergétique A, B et la partie basse du C ne sont pas concernés.

ARRÊTÉ DU 6 SEPTEMBRE 2019 >

Spécificités du répartiteur de chauffage



Issu de plus de 30 ans d'expérience, le doprimo® III radio (5ème génération) est adapté à tous les types de résidence.

- ✓ Adaptable à la majorité des radiateurs
- ✓ Convient aux réseaux de distribution horizontaux et verticaux
- ✓ Mesure en continu l'émission de chaleur du radiateur et la température de la pièce grâce à ses 2 sondes
- ✓ Permet la relève des index sans pénétrer dans les logements (conformité avec le décret du 23 avril 2012).

Fonctionnement d'un compteur de calories

La date de démarrage du répartiteur de chauffage souhaitée ainsi que la date annuelle de relevé sont programmées lors de la pose (en fonction de la période comptable). Une mesure s'effectue en permanence et les consommations s'incrémentent toutes les 4 minutes si :

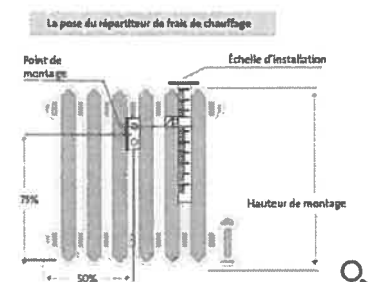
La sonde radiateur dépasse les 23°C,
L'écart de température entre la sonde radiateur et la sonde d'ambiance est supérieur à 4,5°C.

Cette technologie intègre ainsi les facteurs qui pourraient perturber la mesure (soleil, fraude ...).

Les 14 derniers index mensuels sont mémorisés par les appareils.

Installation des répartiteurs de chauffage

Le répartiteur de frais de chauffage est installé selon les règles de l'art, au milieu du radiateur au tiers de la hauteur. Son installation comprend :



- ✓ La visite technique préalable,
- ✓ La codification informatique des logements et de l'immeuble,
- ✓ L'installation des appareils, avec paramétrage des caractéristiques de chaque radiateur,

Quid des coefficients d'exposition pour les répartiteurs de chaleur avec chauffage collectif ?



Au sein d'un immeuble, l'équité des résidents est préservée dans la répartition des charges de chauffage grâce à l'application d'un coefficient de situation, aussi appelé coefficient de pondération ou encore coefficient d'exposition.

Tous les logements et toutes les pièces d'un logement ne sont pas exposés de la même façon, ni isolés de la même façon en fonction de la construction ou de sa rénovation.

Une pièce située au nord, non isolée, sous comble perdu aura une déperdition énergétique plus importante et une exposition plus défavorisée qu'une pièce isolée exposée plein sud. La situation ou les caractéristiques de certains logements influencent donc leur consommation d'énergie.

→ Pour compenser ces inégalités qui ne dépendent pas du comportement des utilisateurs, des coefficients de pondération sont appliqués aux relevés des répartiteurs.

La pondération selon la situation du logement a pour but d'éviter de pénaliser les usagers des logements situés sur la façade nord, sous les toitures, sur les pignons, sur la chaufferie, sur les sous-sols non chauffés, etc

La réglementation permet donc à la copropriété ou au bailleur social d'appliquer « un coefficient de situation » à chaque pièce pour compenser une situation thermique défavorable.

Les acteurs comme ista maîtrisent parfaitement son application.

Ce coefficient est appliqué sur demande de la copropriété ou du bailleur social.

Comment lire son répartiteur de frais de chauffage ?

⇒ Plus vous chauffez, plus le compteur enregistre de consommation.

À la fin de chaque année (ou période de calcul des charges), l'index est mémorisé et l'appareil est remis à zéro pour une nouvelle période de consommation.

- 1 Affichage thermomètre : Votre index de consommation actuel
- 2 Affichage "A" (Anniversaire) : Votre index de consommation de la période précédente mémorisé par l'appareil

Un appareil sécurisé contre la fraude

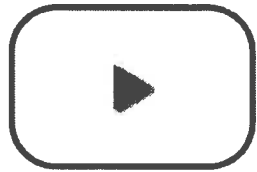
Le dispositif de sécurité du doprimo® III radio verrouille l'appareil et empêche toute intervention non autorisée. Une alerte est générée et transmise à ista si :

Le plomb est endommagé

Le répartiteur est désolidarisé du radiateur

Une variation de température anormale est détectée

Les différents types de relève



Relève des compteurs à distance "ista smart services"

- 1 On ne pénètre plus dans votre logement, ni dans votre immeuble.
- 2 Avec un taux de relève de 100%, on ne vous applique plus de forfait.
- 3 Fiabilité des index.
- 4 Vous pilotez vos consommations avec le portail web et vous faites en moyenne 20% d'économies.
- 5 Vous bénéficiez d'alertes fuites et vous pouvez programmer un budget de consommation.
- 6 Avec une relève toute les 24h, nous identifions les appareils défectueux et nos techniciens interviennent directement.

Composition et fonctionnement d'un répartiteur de chauffage ▼

Fiche technique du répartiteur ▼

Prix d'un répartiteur de frais de chauffage

Dans le cadre d'un abonnement de location-entretien-relève, le prix du répartiteur va être défini en fonction de la taille de la résidence.

Les + ista

- ✓ Conforme à la norme EN 834 et approuvé par le LNE
- ✓ Technologie « bi-sonde » de température (grande précision de mesure, plage de 0°C –110°C)
- ✓ Paramétrage de la date de démarrage et de la date d'arrêt de compte, à distance si besoin

Plus la taille de la résidence est importante, plus les prix baissent grâce à la mutualisation des coûts. De manière générale, les coûts de la prestation sont amortis dès la première année grâce aux économies réalisées.

CONSEIL
PERSONNALISÉ
ET GRATUIT
AVEC UN EXPERT



- ✓ Alimentation par pile lithium d'une autonomie de 10 ans (+ 2 ans de réserve)
- ✓ Système de transfert bi-directionnel (fiabilité de la transmission, échange de données, reparamétrage à distance...)
- ✓ Cryptage des données,
- ✓ Très faible émission d'ondes,
- ✓ Adaptable à tous les radiateurs (excepté les ventilo-convecteurs)
- ✓ Evolutif vers la télérelève sans modification
- ✓ Interopérable avec la gamme ista Smart Services
- ✓ Grande simplicité de lecture
- ✓ Dispositif anti-fraude

Téléchargements - Le répartiteur de frais de chauffage



Guide pratique Bailleur Social - Individualisation des frais de chauffage dans l'habitat social

PDF, 736 KB

L'individualisation du chauffage collectif dans l'habitat social en 6 étapes.



Guide pratique Copropriétaire & Syndic - Individualisation du chauffage collectif en copropriété

PDF, 722 KB

L'individualisation du chauffage collectif en copropriété en 6 étapes.



Guide pratique Résident - Le répartiteur de frais de chauffage.pdf

PDF, 3 MB

En 2015, la loi sur la transition énergétique a étendu à l'ensemble des immeubles avec chauffage collectif l'obligation de répartir les frais de

chauffage en fonction de la consommation individuelle de chacun.

Contenus des pages :

Évolutions des consommations d'énergie avant/ après l'individualisation des frais de chauffage

4 gestes qui vont vous faire réduire votre consommation de chauffage

Loi ELAN, quels sont les immeubles concernés par l'individualisation des frais de chauffage ?

Spécificités du répartiteur de chauffage

Fonctionnement d'un compteur de calories

Installation des répartiteurs de chauffage

Quid des coefficients d'exposition pour les répartiteurs de chaleur avec chauffage collectif ?

Comment lire son répartiteur de frais de chauffage ?

Un appareil sécurisé contre la fraude

 > **CHAUFFAGE** > **LE RÉPARTITEUR DE FRAIS DE CHAUFFAGE**